

DONA'M CINE



IV ÉDITION DU FESTIVAL DE COURTS MÉTRAGES EN LIGNE RÉALISÉS PAR DES FEMMES

> THÈMES DU CONCOURS

REGARDS FÉMINISTES: TRANSVERSALITÉ, SORORAT, TRANSFORMATION SOCIALE ET CRITIQUE DE L'HÉTÉROPATRIARCAT.

- VIVRE EN LIBERTÉ, VIES LIBRES DE VIOLENCES, FEMMES CONSTRUCTRICES DE PAIX.
- EXPÉRIENCES DES ACTIVISTES ET DÉFENSEUSES DES DDHH.
- MON CORPS, MON PREMIER TERRITOIRE DE LIBERTÉ, IDENTITÉS DISSIDENTES
- DÉCOLONISATION ET ANTIRACISME
- POSER LA VIE AU CENTRE: RÉPONSES À PARTIR DES FÉMINISMES
- RÉAPPROPRIATION DES ESPACES PUBLICS ET PRIVÉS
- CRÉATIVITÉ ET COMMUNICATION COMME OUTILS DE TRANSFORMATION
- AUTRES THÉMATIQUES AVEC DES REGARDS FÉMINISTES

> ADMISSION D'ŒUVRES

- A) ŒUVRES RÉALISÉES PAR DES FEMMES DU MONDE ENTIER, DE 16 ANS ET PLUS.
- B) CHAQUE PARTICIPANT POURRA PRÉSENTER UN NOMBRE ILLIMITÉ D'ŒUVRES, POURVU QU'ELLES RÉPONDENT AUX CONDITIONS ÉTABLIES DANS CES BASES.
- C) LES GENRES ACCEPTÉS SONT: LA FICTION, LE DOCUMENTAIRE, L'ART EXPÉRIMENTAL ET L'ANIMATION.
- D) LA DURÉE MAXIMALE DES ŒUVRES SERA DE 20 MINUTES, Y COMPRIS LES GÉNÉRIQUES.
- E) LES ŒUVRES PEUVENT ÊTRE PRÉSENTÉES DANS N'IMPORTE QUELLE LANGUE. CEPENDANT, SI ELLES SE PRÉSENTAIENT DANS UNE LANGUE DIFFÉRENTE DE L'ESPAGNOL OU DU CATALAN, ELLES DEVRAIENT ÊTRE SOUS-TITRÉES DANS UNE DE CES DEUX LANGUES.
- F) FORMATS ACCEPTÉS: LES ŒUVRES PEUVENT ÊTRE ENREGISTRÉES DANS N'IMPORTE QUEL FORMAT, MAIS LA PRÉSENTATION DEVRAIT ÊTRE EN FORMAT NUMÉRIQUE.

> INSCRIPTION

A) ENVOI ET PRÉSENTATION DE L'ŒUVRE: CHAQUE PARTICIPANT TÉLÉCHARGERA SON ŒUVRE DANS UN COMPTE DE YOUTUBE/VIMEO PRÉALABLEMENT À L'INSCRIPTION AU CONCOURS. LE LIEN SERA AJOUTÉ AU FORMULAIRE D'INSCRIPTION.

B) REMPLIR LE [FORMULAIRE](#) D'INSCRIPTION SUIVANT

C) LA PERSONNE QUI SIGNE LA DEMANDE SERA RESPONSABLE DE VEILLER À CE QUE L'ŒUVRE PRÉSENTÉE SOIT EN CONFORMITÉ AVEC LES BASES DU CONCOURS

> SELECTION

LE COMITÉ ORGANISATEUR SÉLECTIONNERA LES ŒUVRES QUI PASSERONT À LA PHASE FINALE ET QUI ASPIRENT AU PRIX DU PUBLIC. UN JURY INDÉPENDANT SERA DÉSIGNÉ, ET CHOISIRA, ENTRE LES ŒUVRES SÉLECTIONNÉES, CELLES GAGNANTES DU PRIX BERTA CÁCERES ET DU PRIX DU JURY.

LES ŒUVRES SÉLECTIONNÉES FIGURERONT DANS LA PAGE WEB OFFICIELLE DU CONCOURS (WWW.DONAMCINE.ORG) ET DANS LE CANAL DE YOUTUBE/VIMEO DE L'ORGANISATION.

LES ŒUVRES SÉLECTIONNÉES DEVRONT ÊTRE ENVOYÉES SOUS FORME DE FICHIER NUMÉRIQUE PAR WETRANSFER OU DROPBOX À L'ADRESSE ÉLECTRONIQUE DONAMCINE@ENTREPOBLES.ORG. ELLES DEVRONT AVOIR LES CARACTÉRISTIQUES SUIVANTES:

- EXTENSION DE L'ARCHIVE: LE FORMAT DES ARCHIVES REÇUES DOIT ÊTRE *.MOV OU *.MP4.
- CODEC VIDÉO: LE FORMAT DE VIDÉO EMPLOYÉ DOIT ÊTRE APPLE PRORES 422 OU H264/MPEG-4 AVC
- CODEC AUDIO: AAC OU PCM
- RÉOLUTION EN PIXELS: LA RÉOLUTION MAXIMALE DOIT ÊTRE DE 1920X1080 (1080 P) ET LA MINIMALE DE 1280X720 (720 P)

L'ENVOI EST INDISPENSABLE POUR ACCÉDER AUX PRIX DU CONCOURS

UNE FOIS SÉLECTIONNÉE, L'ŒUVRE NE POURRA ÊTRE RETIRÉ DU CONCOURS, SAUF DANS DES SITUATIONS EXCEPTIONNELLES QU'ÉVALUERA L'ORGANISATION

LES ŒUVRES SÉLECTIONNÉES POURRONT ÊTRE VISUALISÉES EN LIGNE SUR LA PAGE WEB DE DONA'M CINE (WWW.DONAMCINE.ORG) À PARTIR DU MOMENT DE LEUR SÉLECTION ET POUR UN TEMPS INDÉFINI.

LES AUTEURS DES ŒUVRES SÉLECTIONNÉES S'ENGAGENT À MAINTENIR LES LIENS PERMETTANT D'ACCÉDER À LEURS ŒUVRES PROPORTIONNÉES À DONA'M CINE DURANT TOUTE LA PÉRIODE QUE DURERA LE CONCOURS.

DONA'M CINE SE RÉSERVE LE DROIT DE PUBLIER UNE PARTIE OU UN EXTRAIT DE 30 SECONDES AU MAXIMUM DE CHAQUE COURT-MÉTRAGE À LA PAGE WEB ET AUX RÉSEAUX SOCIAUX AFIN DE PROMOUVOIR LE CONCOURS ET LES ŒUVRES PRÉSENTÉES.

DONA'M CINE SE RÉSERVE LE DROIT DE SOLLICITER DU MATÉRIELS POUR LA PROMOTION DE L'ŒUVRE (PHOTOGRAPHIES, FICHIERS MULTIMÉDIAS, ETC.), ET POUR SA PRÉSENTATION SUR LE SITE WEB. LE MATÉRIEL AUDIOVISUEL ENVOYÉ À DONA'M CINE FERA PARTIE DE LA BANQUE DE DONNÉES DU SITE WEB (WWW.DONAMCINE.ORG) ET DE L'ENTITÉ ORGANISATRICE (ENTREPOBLES / ENTREPUEBLOS / ENTREPOBOS / HERRIARTE) QUI S'ENGAGENT À VÉRIFIER À MENTIONNER LEURS AUTEURS.

EN AUCUN CAS SERONT ACCEPTÉES DES ŒUVRES AVEC UNE CLAIRE INTENTION PUBLICITAIRE DE MARQUES, PRODUITS OU ENTREPRISES, AINSI QUE CELLES QUI AURONT UNE INTENTION ÉVIDENTE DE NUIRE À DES TIERS.

LES ŒUVRES PRÉSENTÉES DANS D'AUTRES ÉDITIONS DE DONA'M CINE NE SERONT PAS ADMISES.

LES ŒUVRES NON CONFORMES À CES BASES SERONT AUTOMATIQUEMENT REJETÉES.

> PRIX

- PRIX DU PUBLIC (D'UNE VALEUR DE 500 EUROS).

TOUTES LES ŒUVRES SÉLECTIONNÉES SERONT SOUMISES À UN VOTE POPULAIRE À TRAVERS LA PAGE WEB DE DONA'M CINE. L'ŒUVRE QUI EMPORTE LE PLUS DE VOTES SERA LA GAGNANTE DU PRIX DU PUBLIC.

- PRIX BERTA CÁCERES (D'UNE VALEUR DE 1.000 EUROS).

LE JURY CONSTITUÉ POUR LA IVÈME ÉDITION DE DONA'M CINE CHOISIRA PARMI LES ŒUVRES SÉLECTIONNÉES CELLE QUI GAGNERA LE PRIX BERTA CÁCERES.

- PRIX DU JURY (D'UNE VALEUR DE 1.000 EUROS).

LE JURY CONSTITUÉ POUR LA IVÈME ÉDITION DE DONA'M CINE CHOISIRA ENTRE LES ŒUVRES SÉLECTIONNÉES CELLE QUI GAGNERA LE PRIX DONA'M CINE.

LES ŒUVRES GAGNANTES SERONT PRÉSENTÉES DE FORME PRÉSENTIELLE, CONJOINTEMENT AVEC UNE SÉLECTION D'ŒUVRES FINALISTES, LE JOUR DE LA REMISE DES PRIX.

DONA'M CINE SE RÉSERVE LE DROIT DE DÉCLARER LE PRIX DU JURY DÉSERT. LES PRIX NE POURRAIENT, EN AUCUN CAS, ÊTRE CUMULABLES.

> CALENDRIER

PÉRIODE D'INSCRIPTION DES ŒUVRES: DU 3 DÉCEMBRE 2018 AU 8 AVRIL 2019.

PUBLICATION DES ŒUVRES SÉLECTIONNÉES: 22 AVRIL 2019.

PRÉSENTATION EN LIGNE DES ŒUVRES SÉLECTIONNÉES ET PÉRIODE DE VOTATIONS: DU 22 AVRIL 2019 AU 5 JUIN 2019.

PUBLICATION DES ŒUVRES RÉCOMPENSÉES: 10 JUIN 2019.

PRÉSENTATION PRÉSENTIELLE ET ATTRIBUTION DES PRIX: ENTRE LE 1ER ET LE 5 JUILLET 2019.

TOUTES LES ŒUVRES QUI SERONT PRÉSENTÉES EN DEHORS DU DÉLAI ÉTABLI RESTERONT EXCLUES DU CONCOURS.

> DROITS D'AUTEURS

TOUTES LES ŒUVRES INSCRITES DOIVENT INCLURE LE MATÉRIEL ORIGINAL. DONA'M CINE N'EST PAS RESPONSABLE DES ŒUVRES NI DE LEURS CONTENUS, DROITS ET LICENCES D'EXPLOITATION.

EN PLUS, DONA'M CINE INFORME QUE L'EMPLOI D'IMAGES ET PIÈCES MUSICALES PRÉEXISTANTES DANS UN FILM NÉCESSITE L'AUTORISATION

ÉCRITE DE QUI DE DROITS.

DONA'M CINE N'EXIGERA PAS CES AUTORISATIONS, ET NE PRENDRA PAS EN CHARGE DE POSSIBLES RÉCLAMATIONS.

DONA'M CINE N'A AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT AUX CONTENUS, AINSI QUE LES CONSÉQUENCES DÉRIVÉES DE SA PUBLICATION. CHAQUE RÉALISATRICE RECONNAÎT QUE TOUTE L'INFORMATION, IMAGES, TEXTES, PHOTOS, SONS, VIDÉOS, ETC., INCLUS DANS L'ŒUVRE QU'ELLE ENVOIE SONT À LA RESPONSABILITÉ EXCLUSIVE DE LA PERSONNE QUI LES A CRÉÉS.

DONA'M CINE S'ENGAGE À NE PAS ALTÉRER NI MODIFIER LES CONTENUS AUDIOVISUELS ENVOYÉS POUR SA PUBLICATION.

L'AUTEUR OU LES AUTEURS CÉDERONT GRATUITEMENT LES DROITS DE PRÉSENTATION DE L'ŒUVRE DE FAÇON NON EXCLUSIVE ET POUR UN TEMPS INDÉFINI À DONA'M CINE ET AUX ENTITÉS ORGANISATRICES POUR SA DIVULGATION À BUT NON LUCRATIF.

> CLAUSULAS FINALES

LES DONNÉES FACILITÉES PAR LES PARTICIPANTES SERONT ENREGISTRÉES DANS LA BASE DE DONNÉES DE ENTREPOBLES / ENTREPUEBLOS / ENTREPOBOS / HERRIARTE, EN CONFORMITÉ AVEC LES RÈGLEMENTS EN VIGUEUR DE PROTECTION DE DONNÉES DE CARACTÈRE PERSONNEL ET DE SERVICES DE LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION ET DU COMMERCE ÉLECTRONIQUE.

ENTREPOBLES / ENTREPUEBLOS / ENTREPOBOS / HERRIARTE GARANTIT LA CONFIDENTIALITÉ ET SÉCURITÉ DANS LE TRAITEMENT DES DONNÉES DE CARACTÈRE PERSONNEL (NOM, NOM DE FAMILLE ET ADRESSE DU COURRIER ÉLECTRONIQUE), NÉCESSAIRES POUR POUVOIR FORMALISER L'INSCRIPTION AU CONCOURS ET, L'ENVOI D'INFORMATION SUR TOUS LES ÉVÉNEMENTS ET SERVICES DU CONCOURS, AINSI QUE POUR INFORMER DE FUTURES ÉDITIONS ET AUTRES ACTIVITÉS DE L'ORGANISATION.

ON PEUT EXIGER LE DROIT D'ACCÈS, DE RECTIFICATION, D'ANNULATION DES DONNÉES DE CARACTÈRE PERSONNEL MOYENNANT UN COURRIER ÉLECTRONIQUE À L'ADRESSE DONAMCINE@ENTREPOBLES.ORG OU PAR LETTRE ADRESSÉE À: ENTREPOBLES / ENTREPUEBLOS / ENTREPOBOS / HERRIARTE, AVINGUDA MERIDIANA, 30-32, ENTL. 1 ESC. B, 08018 - BARCELONE.